Italie : le navire de l'ONG "Save the children" perquisitionné

24/10/2017 à 18h29

L'accusation est lourde: assistance à l'immigration clandestine. Les agents du SCO, le Service Central Opérationnel de la police, ont opéré une série de perquisitions à bord du bateau Vos Hestia ancré dans le port de Catane (Sicile), l'embarcation de "Save the Children" engagée dans les opérations de récupération des immigrés emmenés en Méditerranée centrale par les passeurs.

La perquisition est ordonnée par la procureure de Trapani qui a ouvert une instruction sur les activités de l'ONG, suivant les dénonciations d'un agent sous couverture embarqué sur le Vos Hestia.Mais on copte également les déclarations de Pietro Gallo, employé de la société de sécurité Imi Service: «L'association présente a bord du navire Vos Hestia interdit de communiquer sur le moindre soupçon d'activité illégale auprès des forces de l'ordre ou des médias", raconte l'employé, laissant penser aux magistrats qu'il pourrait s'agir de trafics actifs d'être humains entre la Libye et l'Italie.

[…]

Au mois d'août dernier la Procureure de Trapani avait ordonné la saisie du bateau Iuventa de l'ONG allemande Jugend Rettet, l'accusant de contacts avec des trafiquants. Et c'est en septembre qu'apparut également dans l'enquête le nom de Marco Amato, capitaine du navire Vos Hestia. A son égard l'accusation est la même que pour l'équipage du Iuventa : assistance à l'immigration clandestine.

[…]

Save the Children réagit à la nouvelle de la perquisition en soutenant ne pas être lié aux accusations et que les preuves et documents que les agents du SCO recherchaient se réfèrent «à des actes illicites présumés commis par treize personnes» et, «à l'état actuel, cela n'a pas de lien avec Save the Children».

[…]

D'autre part pour confirmer le fait qu'elle est totalement étrangère à l'enquête, "Save the Children" annonce par la voix de son directeur général, Valerio Neri, la "suspension des activités de recherche et de sauvetage en mer, comme cela était prévu et acté depuis déjà l'année dernière. La décision arrive après avoir attentivement évalué la réduction des flux de migrants qui tentent de traverser la Méditerranée centrale pour rejoindre l'Europe et les récents changements des conditions de sécurité et d'efficacité des opérations de recherche et de secours en mer dans la zone".

secoloditalia

Merci à **anonimo**